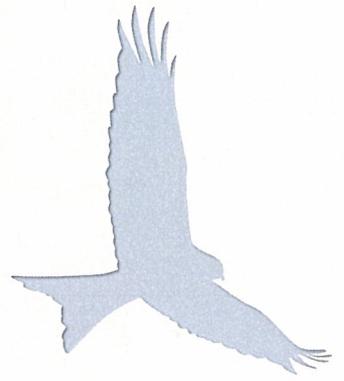




# Colloque international Milan royal

Montbéliard, France, 17 & 18 octobre 2009



## Motion votée par l'assemblée

**Lors du colloque international Milan royal à Montbéliard les 17 & 18 octobre 2009, les travaux présentés ont révélé la responsabilité des pesticides notamment anticoagulants et anticholinestérasiques sur le déclin de la population européenne particulièrement en France et Espagne.**

- L'assemblée fait le constat des contradictions entre la directive Oiseaux, le plan d'action européen « *Enrayer la diminution de la biodiversité à l'horizon 2010 et au-delà* » et les directives autorisant des pesticides, notamment les anticoagulants et anticholinestérasiques à fort impact négatif pour les oiseaux et la biodiversité.
- L'assemblée demande que l'utilisation en plein champs des anticoagulants (difénacoum, brodifacoum, bromadiolone, chloramphacinone etc.) soient interdits pour éviter la disparition en particulier du Milan royal, une espèce endémique européenne d'intérêt communautaire.
- Plusieurs pays européens sont confrontés à l'usage d'appâts empoisonnés, utilisant des pesticides agricoles (ex. Carbofuran), afin de tuer délibérément des rapaces. Le Milan royal est particulièrement vulnérable. Il est nécessaire que les Etats membres de l'Union européenne prennent des mesures strictes à l'encontre des coupables.

Cette motion est votée par les 114 participants du colloque.

Les pays représentés au colloque sont :

- Allemagne
- Angleterre
- Belgique
- Ecosse
- Espagne
- France
- Hollande
- Irlande du Nord
- Italie
- Luxembourg
- République tchèque
- Suisse

Organisateurs du colloque : LPO Franche-Comté & LPO Mission Rapaces / partenaires BirdLife